

Assemblées St-Ignace

Le concile provincial avance !

Depuis le 25 janvier dernier, s'est ouvert le concile provincial, sur le thème : « **Catéchumènes et néophytes, de nouvelles perspectives pour la vie de notre Église** ». Ce concile a débuté par une phase de **consultatio**. Des milliers de personnes, des catéchumènes, des néophytes, et tous ceux d'entre nous qui le désiraient (à St Ignace, durant les fraternités de carême), ont répondu aux nombreux questionnaires. Ce dimanche 31 mai à Notre-Dame, aura lieu l'ouverture solennelle du concile, dans la prière et l'action de grâce. 400 délégués (environ) des diocèses d'Île-de-France et du diocèse aux armées, participeront - dont votre serviteur- aux assemblées, lesquelles se réuniront à trois reprises durant l'année 2026-2027 pour la phase dite de **deliberatio**. Ils écouteront, débattront, prieront, à la manière du *synode sur la synodalité*, en vue d'élaborer le document final. Celui-ci, après le discernement des évêques, sera transmis à Rome pour la phase de **recognitio**. Aux alentours de la Toussaint 2027, les actes conciliaires seront publiés. S'ouvrira alors dans chaque diocèse la phase de **receptio**, la mise en œuvre des décrets du concile. A ce moment, tout commencera vraiment...

Le pape Léon, lors de sa venue en France du 23 au 27 septembre prochain, s'intéressera très probablement à l'assemblée conciliaire, sorte de laboratoire pour l'Église universelle.

Père Nicolas Rousselot

Dieu notre Père qui prends soin du monde que Tu aimes, et qui conduis l'Église à travers l'histoire, Tu lui envoies sans cesse des hommes et des femmes par qui Tu la renouvelles. Tu nous inspires de réunir un concile provincial en Ile-de-France pour que d'un cœur unanime, nous accueillons ceux que Tu as appelés à suivre Ton Fils : qu'ils trouvent leur place parmi nous ! Donne-nous ton Esprit Saint : qu'il mette en nous un souffle nouveau ! Par Jésus le Christ Notre Seigneur.

Avec le Conseil Pastoral, nous présentons nos condoléances à Madame Asta Lemiesle, cheffe de chœur, à l'occasion du décès de son cher époux Jean-Pierre. Nous l'assurons de notre prière et de notre amitié.

Nous présentons aussi nos condoléances aux enfants de Monsieur Bernard Chabert. Ces obsèques ont eu lieu samedi 11 mai en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Jeudi 21 mai : réunion du conseil pastoral

Dimanche 24 mai, solennité de la Pentecôte, le 1er **buffet partagé** de l'année aura lieu dans les jardins des facultés, après la messe de 11h (sans inscription)

Croq'Théo avec le P. N. Rousselot : « **Les Exercices spirituels** » : **que sont-ils vraiment ?** »
Les mardis 26 mai, 2-9-23 juin de 12h45 à 13h30

Les « Exercices Spirituels » de Saint-Ignace : tout le monde en parle comme d'une « espèce de Graal », mais peu les ont pratiqués. Nous allons prendre le temps de voir comment Ignace de Loyola a transcrit ce qu'il a expérimenté dans la grande aventure spirituelle de sa vie et qu'il a relaté dans le Récit du Pèlerin.

Dimanche 24 mai, solennité de la Pentecôte.

Lundi 25 mai, jour férié : une seule messe à 12h10.

Vendredi 29 mai à 18H15, grâce à un lien d'amitié qui se tisse peu à peu, le Rabbin Philippe Haddad qui est venu donner une conférence sur le *Notre Père* il y a quelques semaines, nous invite à **l'ouverture du Shabbat**, à la synagogue du mouvement libéral, 24 rue Copernic 75016 Paris. Vous pouvez vous inscrire sur le site de St Ignace ou au secrétariat jusqu'au lundi 25 mai dernier délai. Rendez-vous des inscrits le Vendredi 29 mai à 18H15 devant la synagogue. Places limitées à 50.

30 mai : groupe « A l'écoute de la parole » à 16h45 aux Facultés

Merci de vous inscrire pour **lire les lectures** aux différentes messes du week-end. Le lien est disponible en permanence sur la page du site de l'Eglise st Ignace. Il est bon bien sûr d'avoir lu, voire médité la parole à l'avance et de se présenter à la sacristie quelques minutes avant la messe pour confirmer votre présence.

Cinq **cohabitations intergénérationnelles** ont vu le jour depuis que le projet a été lancé. 5 retraités de notre communauté accueillent 5 jeunes de moins de 30 ans de Saint Ignace en échange de quelques services, d'une présence modulable selon les attentes et d'une contrepartie financière. Jeunes ou retraités, si vous vous sentez concernés, vous pouvez vous adresser au secrétariat, pour de plus amples informations.

Régulièrement, des personnes nous demandent si les **obsèques d'un proche** peuvent être célébrées à Saint-Ignace. Notre église n'étant pas une paroisse territoriale mais une chapelle de congrégation, seules les funérailles des pères jésuites et des salariés de l'église (ou leurs proches) peuvent être célébrées à l'église Saint-Ignace. Cependant, il est possible qu'une messe de mémorial soit célébrée quelques temps après l'inhumation. Merci de votre compréhension